

POUR DIFFUSION SOUS EMBARGO LE 15 AOÛT À 10H30
Code de diffusion 41 + HEBDO LOCAUX

Soutien à domicile de longue durée

La région de l'Outaouais recevra un investissement de 2 199 210 \$ afin d'accroître les services de soutien à domicile

Québec, le 15 août 2016 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, ainsi que la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, madame Francine Charbonneau, ont annoncé, le 12 juillet dernier, un investissement supplémentaire global de 51,9 millions de dollars du gouvernement du Québec pour améliorer le soutien à domicile de longue durée. De ce montant, la ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l'Outaouais, madame Stéphanie Vallée, annonce aujourd'hui qu'une somme de 2 199 210 \$ est destinée à la région de l'Outaouais.

« Cela démontre notre volonté d'adapter le réseau de la santé et des services sociaux aux besoins des personnes nécessitant du soutien à domicile de longue durée. Par ailleurs, nous faisons la démonstration que nous tenons à donner une réponse de qualité à des besoins grandissants en matière de soins et de services de longue durée et à l'augmentation de la prévalence des incapacités et de la perte d'autonomie, et ce, de façon équitable dans toutes les régions du Québec », a déclaré la ministre Vallée.

« Au sein de notre communauté, il y a une préférence marquée pour privilégier les soins et les services à domicile, lorsque c'est possible. Cela correspond à des choix individuels et à des valeurs collectives. Nous sommes satisfaits de constater que le gouvernement du Québec fait preuve d'une grande ouverture en vue de respecter la volonté des personnes et qu'il y consacre des ressources appropriées. Ces nouveaux investissements auront un impact positif tant sur le bien-être des gens qui reçoivent les services que sur celui de leur famille et de leurs proches », ont fait savoir les députés de la région, madame Maryse Gaudreault, députée de Hull, monsieur Marc Carrière, député de Chapleau, monsieur André Fortin, député de Pontiac ainsi que monsieur Alexandre Iracà, député de Papineau.

Cette somme a été déterminée en fonction de la richesse relative des régions et en vue d'atteindre l'objectif 10 du Plan stratégique 2015-2020 du ministère de la Santé et des Services sociaux, soit d'améliorer les services de soutien à domicile de longue durée. Un montant de 82 610 \$ non récurrent sera investi pour le CISSS de la région, afin de mobiliser une ressource pour la coordination des actions relatives au projet prioritaire de soins à domicile.

- 30 -

Renseignements : Nathalie Roberge
Directrice de cabinet de la ministre de la Justice
et ministre responsable de la région de l'Outaouais
418 643-4210